Sanglante Richesse

PAR

GEORGES SPITZMULLER

Elle attendait les premières paroles de son époux, et les trouvait bien lentes à venir.

Le comte rengeait dans le tiret les effets de voyage, et il opportait à cette opération un soin méticuleux, qui n'avait d'autre but que de la prolonger et de masquer son embarras.

Il songeait à présent que Solange était sa femme pour la vie, qu'une chaîne éternelle rivait désormais son sort au sien... et que la mort seule pourrait rompre l'union de leurs destinées.

Un impérieux besoin de parler assaillit bientôt Solange, et son petit pied tapota avec impatience le tapis du compartiment. Mais elle imposa silence à son désir.

Pour calmer sa nervosité, elle prit un livre et, disposant avec une lenteur coquette les plis de son charmant costume de drap beige, elle s'installa commodément — et ostensiblement — pour la lecture.

Christian de Lignières comprit cette leçon muette.

Il allait devenir ridicule.

Laissant l'arrangement des valises et des autres objets, il vint s'asseoir aux côtés de la comtesse.

— Solange ! prononça l'officier de chasseurs, d'un ton presque banal et ne la trouva si pas.

— Eh bien ? répliqua-t-elle d'une voix railleuse.

Il ne répondit rien, se contenant de prendre la main de sa femme pour la porter à ses lèvres.

Mais elle résista et dégagea sa main en riant.

Et, le regardant en face, une coquetterie suprême dans les yeux :

— Monsieur mon mari, est-ce moi qui vous trouble à ce point, ou bien seraient-ce vos anciens souvenirs qui paralysent en vous toute faculté de parole.

Christian sentit l'allusion. Il en fut troublé.

— Quels souvenirs ? interrogea-t-il, un léger frémissement dans la voix car il pressentait une réponse sérieuse.

— Oh ! je ne vous le reproche pas, ami, mon ami, dit-elle, d'un ton insouciant. Mais enfin, c'est un élément dont il doit être difficile de s'affranchir, n'est-ce pas ?

— Achevez, je vous en prie... Je ne comprends point.

— Avouez que vous pensez encore à Mlle de Vallombreuse et que, si elle avait été aussi riche que moi...

— Solange !

Mais après ce trait, la comtesse baissa candidement les yeux sur son livre.

Christian demeurait muet de satisfaisement.

Sa femme avait l'intuition exacte. Son esprit sélectrait donc sans cesse la pure langue de Geneviève ? Oui, la conversation de Solange lui révéla un état d'esprit malveillant, cruel même. Et pourtant n'avait-elle pas raison ?

Après être restée quelques secondes sur son effet, la fille de M. Charbillier releva la tête.

— Avais-je deviné juste ? demanda-t-elle avec un bizarre sourire.

— Oui et non, répondit Christian, auquel il répugnait de mentir.

Il m'arrive souvent, il m'arrivera encore de vouer un souvenir à mes anciennes amitiés. Vous ne voulez pas prendre ombrage. Je ne puis m'abstraire de moi-même. Et sans manquer le moins du monde à l'affection que je vous dois...

— L'affection ? c'est peu... que vous me devez ? C'est donc un devoir de m'aimer ?

— Un devoir pour l'époux. Un plaisir pour l'amant que tout mari doit être pour sa femme.

— Continuez, mon cher, vous m'intéressez, fit-elle, curieuse de voir où il allait en venir.

— Vous êtes impliquable, ma chère amie.

— Mais non. Tenez, pour vous montrer que je ne vous garde pas rigueur, je vais vous rendre votre liberté.

— Comment ?

— Votre liberté de penser, j'entends. Oh ! jusqu'à demain. Je suis lasse. Cette journée m'a fatiguée et j'ai besoin de repos.

Nous n'allons pas stylliser bourgeoisement en chemin de fer, n'est-ce pas ? Cela me semblerait vulgaire et d'un insupportable mauvais goût. J'ai horreur de me comporter comme tout le monde, vrai. Je déteste le conventionnel et fuis éprise d'originalité.

— Cela vous va si bien.

— Tenez, Christian, installez-moi dans mon petit coin. Il fait nuit. Lire m'énerverait. Causer plus longtemps me donnerait la migraine.

Nous nous retrouverons demain matin et alors, vous voudrez bien m'expliquer, n'est-ce pas, comment un mari peut devenir l'amant de sa femme ? Bonsoir, mon ami !

Il s'approcha d'elle et [illegible] prépara une couche confortable avec une luxueuse couverture.

Puis, il déposa sur son front un baiser furtif, car elle fermait les yeux et semblait s'assoupir déjà.

Il baissa ensuite le capuchon bleu de la lampe du plafond, et, à son tour, se disposa à dormir.

Mais le sommeil le fuyait. Une foule d'idées confuses se heurtaient dans son cerveau, et l'écho de sa conversation avec Solange le tenait éveillé, quoi qu'il fît pour l'endormir.

Il était nerveux, préoccupé, inquiet, presque.

Au bout de quelques minutes, le comte se leva, et après un dernier regard jeté sur sa femme, toujours immobile, les yeux clos, il passa sans bruit dans le couloir du wagon...

En refermant la porte, il crut voir un rapide éclair filtrer dans la demi-obscurité du compartiment, entre les cils de Solange. Mais ce qu'elle l'observerait, en feignant de dormir ? Mais non. Illusion sans doute. Elle s'était pas remuée.

Dans le couloir, le bruit du colonel alluma une cigarette. Et, s'accoudant sur la barre d'appui à une portière ouverte, il respira plus librement.

Il éprouvait une sensation d'allégement, comme au sortir d'une passe périlleuse, ou d'un examen difficile.

Et, en fait, n'était-ce point une véritable épreuve qu'il venait de traverser, de subir, même ?

Depuis plusieurs jours, la perspective de la nuit de noces l'inquiétait. Comment pourrait-il dire : « Je vous aime » à Solange, à Solange qui l'effrayait ? Et le dire, l'exquis vocalement « Je l'aime ! » de quelle voix le lui chanterait-il à l'oreille ?

Enfin, il venait de franchir sans écueil un cap redoutable. Il n'avait dit à Solange ni cause parole d'amour menteuse, et maintenant, c'était la liberté... du moins jusqu'au jour.

Que de réflexions, à ce moment, assaillirent le pauvre lieutenant.

Certainement, à cette heure, on parlait de lui, à Paris. Beaucoup envient sans doute ce jeune marquis dont son bonheur, et qui se vient, triomphant, au servage.

D'autres le blâmeront peut-être. Et de tous ceux qui venaient d'assister au mariage, n'étaient ceux-là, il ne l'avouait, qui avaient raison.

Car ce mariage, était-ce bien la union que devait-ce opérer délicate ? Était-ce la communion absolue, loyale, de deux âmes dans l'amour confiant et bon ?

— Non, se disait Christian, sincère avec lui-même.

Et son front se courbait. Il sentait qu'il ne serait pas heureux et que c'était par sa faute, la faute de sa faiblesse, de son goût de luxe, de sa lâcheté !

— J'ai perdu l'honneur de volupté avec Gabrielle, se disait-il. J'ai passé à côté de l'amour pur, de l'amour idéal de Geneviève. J'ai calomnié cette enfant innocente et si bonne pour faire un mariage riche. N'ai-je pas méconnu ma destinée ?

Longtemps, il demeura ainsi perplexe. En lui, une crise se déchaînait douloureuse.

Plus il pensait à Solange, plus il comprenait qu'elle était inférieure à ce qu'il avait rêvé autrefois.

En elle, nulle étincelle de générosité, aucune élévation de sentiment. Tout était éteint par l'ambition sacrifiée au caprice, dominé par le besoin d'éblouir et de régner.

Hélas ! il s'en rendait compte, mais trop tard.

Il avait été aveuglé par cette magnifique fortune.

Il avait apporté sa noblesse à Solange. En échange, elle lui apportait l'argent, mais non le bonheur !

En réfléchissant à l'étrange situation qui serait [illegible] Geneviève, [illegible] sa de fraîcheur [illegible] Mais, effrayé de [illegible] bien vite pour se [illegible] dans la vie [illegible] de distraire et d'[illegible] pourraient noyer peut-être toutes ses angoisses intimes et allaiger son navrement.

Il serait immanquable [illegible] gueur, comme jadis ; il [illegible] maison somptueuse, s'étourdirait dans les [illegible] dans les voyages, étouffant ses regrets sous les plaisirs accumulés.

Un mirage splendide passa devant ses yeux qui pâlissaient. Il [illegible] où le rapide, dévorant l'espace, [illegible] ainsi que dans un gouffre sans fin. Et la pensée de Christian [illegible] précise.

Seul, le trait caractéristique [illegible] passant devant les grands [illegible] se courbe de la réverie. [illegible] sitôt, comme sur un mal [illegible] semblait de charme [illegible].

Combien de temps [illegible] n'aurait eu le dire. On venait de [illegible] Dijon quand le frôlement [illegible] qui le rappela à l'intérieur du compartiment.

Il y rentra avec précaution.

Cette fois, c'était sûr, Solange dormait. Il se pencha sur elle et perçut le rythme de sa respiration régulière.

Dans la pénombre, sa beauté s'épanouissait de charme sous la frange de cils balaient.

A son tour, il s'étendit sur la banquette et ferma les paupières.

Bercé par le roulis amorti du rapide, il se tarda pas à goûter, lui aussi, le délicieux délaissement du repos.

(A suivre).

ANNONCES LÉGALES

Etude de Me ROGER-BERTIN, avoué à Paris, rue Le Peletier, n° 43.

VENTE

sur publications judiciaires et sur surenchère du sixième

au plus offrant et dernier enchérisseur

En l'audience des criées du Tribunal civil de première instance de la Seine, séant au Palais de Justice, à Paris, salle des criées, à 2 heures de relevée.

EN UN SEUL LOT

DE

Divers Immeubles

D'un seul tenant

situés

ARMENTIERES (Nord)

Rue des Pâtures, n° 21

L'adjudication aura lieu le JEUDI 6 FEVRIER 1908, à 2 heures de relevée.

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra :

Qu'en exécution :

1° D'un jugement rendu par la Chambre du conseil du Tribunal civil de la Seine, le 1er août 1907, enregistré ;

2° D'un jugement rendu par la Chambre des saisies immobilières du Tribunal civil de la Seine, le 26 décembre 1907, enregistré ;

Et aux requête, poursuite et diligence de :

M. Charles Jeanson-Playelle, ancien manufacturier, propriétaire, demeurant à Armentières (Nord).

Ayant pour avoué Me Constant-Flophe Roger-Bertin, exerçant près ledit Tribunal, demeurant à Paris, rue Le Peletier, n° 43, poursuivant la vente.

En présence de :

1° M. Edmond Duez, administrateur judiciaire audit Tribunal demeurant à Paris, rue Bonaparte, n° 17.

Agissant en qualité de liquidateur judiciaire de tous les biens détenus par la Congrégation enseignante des Religieuses de l'Instruction charitable du Saint-Enfant-Jésus, dites Dames de Saint-Maur ;

2° Parties auxquelles il a été nommé par jugement dudit Tribunal en date du 28 juillet 1904, enregistré, présent à la vente :

Ayant pour avoué Me Francis-Delacourtie, exerçant près ledit Tribunal, demeurant à Paris, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 241 ;

3° L'Hospice civil d'Armentières, rue Jean-Jaurès, adjudicataire éventuel, présent à la vente.

Ayant pour avoué Me Alphonse-Paul Chartier, exerçant près ledit Tribunal, demeurant à Paris, boulevard Poissonnière, n° 17.

Il sera procédé le jeudi 6 Février 1908, à deux heures de relevée, en l'audience des criées du Tribunal civil de Ire instance de la Seine, au Palais de Justice à Paris, à la vente aux enchères publiques, par publications judiciaires, au plus offrant et dernier enchérisseur, en un seul lot, des immeubles dont la désignation suit :

DESIGNATION

Divers Immeubles d'un seul tenant, situés à Armentières (Nord), rue des Pâtures, n° 21.

Se composant d'un grand corps de bâtiment avec deux ailes, situé entre cour et jardin :

Le grand bâtiment comprend :

Au centre une construction élevée sur caves d'un rez-de-chaussée, de deux étages et d'un grenier mansardé ;

A droite un bâtiment comprenant un rez-de-chaussée et un étage ;

A gauche un bâtiment élevé sur caves d'un rez-de-chaussée et de deux étages.

L'aile droite comprend un rez-de-chaussée et un étage ;

L'aile gauche se compose d'un rez-de-chaussée surmonté d'un grenier.

Devant cette aile, front à la rue des Pâtures, se trouve une maison élevée sur caves d'un rez-de-chaussée, d'un étage et d'un grenier.

Le tout est porté au cadastre, section D, n° 5706 à 5604 inclus pour 1 hectare 17 ares 20 centiares de 1 hectare 41 ares 35 centiares, et lieu : d'un côté à M. Cardon-Masure, la Société civile des gardes-malades, Mlle Frère, de Planty et Hacol-Gallier ; d'autre à MM. Hétez, Havet, Decaudin, Morvel, Wiscot, Dupuis, Bouchon, Mouret, Thiel et Delaître et à la rue Bayart ; derrière à MM. Bonpos, Debonnaud, Bouchery, Lourme et Rombaut, Lourme ; et par devant à la rue des Pâtures.

Ainsi au surplus que lesdits immeubles se poursuivent et comporteint, avec toutes leurs aisances et dépendances, sans aucune exception ni réserve.

MISE A PRIX

130.667 francs.

toutes les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des charges, les enchères seront reçues sur la mise à prix fixée par le jugement du 26 Décembre 1907, non énoncé, à la somme de cent trente mille six cent soixante-sept francs.

Fait et rédigé à Paris, le 3 janvier 1908, 1er 99, c° 2. Reçu 1 fr. 88 cent., décimes compris

Signé : ROGER-BERTIN.

S'adresser pour les renseignements :

1° A Me ROGER-BERTIN, avoué poursuivant, demeurant à Paris, rue Le Peletier, n° 43 ;

2° A Me DELASALLE, avoué, dépositaire d'une copie de l'enchère, demeurant à Paris, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 241 ;

3° A Me Alphonse CHARTIER, avoué, demeurant à Paris, boulevard Poissonnière, n° 17 ;

4° A M. DUEZ, administrateur judiciaire, demeurant à Paris, rue Bonaparte, n° 17 ;

5° et sur les lieux pour visiter.

43058

Etude de Me Paul LEFORT, docteur en droit, avoué à Lille (successeur de Me Houzé).

Purge légale

Par exploit de Me Manger, huissier à Seclin, en date du trois janvier 1908, enregistré,

A la requête de l'Hospice civil de Seclin, poursuites et diligences de M. Beaurain Edouard, propriétaire, demeurant à Seclin, maire de ladite ville, agissant en sa qualité de président de la commission administrative de l'Hospice civil de Seclin, spécialement autorisé aux termes d'une délibération de ladite Commission administrative, en date du douze Juillet 1907, approuvée par Monsieur le Préfet du Nord,

Pour lequel domicile est élu à Lille, rue du Pucbla, n° 11 en l'étude de Me Paul Lefort, docteur en droit, avoué, exerçant près le Tribunal Civil de première instance de Lille,

Notification a été faite à Monsieur le Procureur de la République près le Tribunal Civil de Lille,

De l'expédition d'un acte dressé au greffe du Tribunal Civil de première instance de Lille, le vingt Décembre 1907, enregistré, constatant le dépôt fait le même jour audit greffe, par Me Lefort, avoué, d'un procès-verbal d'adjudication dressé par Me Delommez, notaire à Seclin, le vingt-deux Juillet 1907, enregistré et transcrit, contenant adjudication au profit de l'Hospice civil de Seclin par 1° Mademoiselle Elisabeth Pipelart, ménagère ; 2° M. Amand Pipelart, charron ; 3° M. Auguste Pipelart, charron ; 4° M. Jean-Baptiste Pipelart, charron, demeurant tous à Seclin, propriétaires majeurs,

D'une maison d'habitation, avec atelier de charronnage et hangar, et trois cent soixante-treize mètres carrés vingt-trois décimètres carrés de fonds et jardin, sis à Seclin, rue Philippe-le-Girard, venant par devant à la rue Philippe-le-Girard, dans le fond à l'Hospice civil de Seclin, d'un côté à M. Auguste Colliale, distributeur, demeurant à Seclin et d'autre côté à un sentier.

Moyennant les prix, charges, clauses et conditions énoncées au dit procès-verbal d'adjudication.

Avec déclaration à Monsieur le Procureur de la République que les anciens propriétaires autres les vendeurs sont : 1° M. Désiré Pipelart, marchand de charbon, demeurant à Seclin, époux de Mme Victoire Facq ; 2° M. Charles Pipelart, journalier, demeurant à Seclin, veuf de Mme Célina Vendeville ; 3° M. Louis Pipelart, charron, demeurant à Seclin, célibataire majeur, décédé ; 4° Mademoiselle Augustine Pipelart, repasseuse, demeurant à Seclin, fille majeure, décédée ; 5° M. Jules Coqueret, manager, demeurant à Seclin et Mme Octavie Hourez, son épouse.

Et que tous les droits du chef desquels il pourrait être pris inscription sur ledit immeuble, ont été purgés par notification faite par le Receveur de l'Hospice civil de Seclin, il leur, publier ladite notification conformément à l'avis du Conseil d'Etat du premier Juin 1807.

Pour copie conforme,

Signé LEFORT.

43056

IMMEUBLES A LOUER

Etude de M. L. MONTAIGNE-DELOS, gradué en droit, rue Solférino, 124 bis, Lille.

A LOUER

rue Vernet, à La Madeleine, angle de la rue Thiers, MAISON à étage, avec balcon, loyer 500 fr., libre.

Bureau de 2 h. à 4 h. 43059

ACHATS DIVERS

Ministère de la Guerre

Service du Couchage

ADJUDICATION

A PARIS

(Hôtel des Invalides)

Le Samedi 1er Février 1908

FOURNITURE

de 650.000 mètres de toile pour draps de lits ; 200.000 mètres de toile pour enveloppes de matelas et traversins ; 85.000 mètres de toile pour enveloppes de paillassons.

Les cahiers des charges peuvent être consultés dans les bureaux des Sous-Intendants Militaires chargés du service de l'habillement au chef-lieu de chaque corps d'armée.

La date extrême du dépôt des pièces exigées est fixée au 13 Janvier 1908.

Pour tous autres renseignements, consulter l'affiche.

43055

VENTES DIVERSES

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction des Domaines du Nord

Le Le MARDI 14 JANVIER 1908, rue Jean-Jacques-Rousseau, n° 11, à Lille, à dix heures du matin, il sera procédé à la vente du mobilier dépendant de la succession en déshérence de Demoiselle CHEVALIER, décédée audit lieu, le 10 Juillet 1907.

Vente au comptant, 5 0/0 en sus pour tous frais.

Le Receveur des Domaines,

DEMAIRE.

43062

CESSIONS

Agences Régionale de Lille

Fondée en 1888

Directeur

M. Gustave PERTE

Ancien Agent Officiel

LILLE, 131, Rue Nationale

Téléphone 10-97

A CÉDER

CHAUSSURES situé dans ville commerçante. *Recettes* [illegible] *fr.* 180.000 *fr.*, en détail. Installation luxueuse. Après fortune.

CHAUSSURES, dans grande ville Sous-préfecture. *Bénéfices nets* : 15.0 à 18.000 *francs*. Excellent emplacement et belle installation. Très bonne clientèle. Pour se retirer.

CHAUSSURES, situé ville de Nord, 30 ans d'exploitation, 80.000 *francs de recettes*. Pour se retirer.

CHAUSSURES, situé station balnéaire très fréquentée. *Bénéfices annuelles* : 35.000 *francs*. Clientèle riche. Pour se retirer.

Pour tous renseignements s'adresser à l'Agence PERTE

Renseignements gratuits

Ouvert à Noël

A rue aux Arquebuses.

43057

Champignonnière

12 ha., Paris, trouve de travaux à CÉDER, à cause de santé. Bénéf. net, 15.000. — Traiter 30.000 fr. suffisent. Très bel hostell. Sous-sol, 4 ha. en caves. AGENCE LAFFARGUE, 2, de la Bourse, Paris. 43054

A CÉDER

A PARIS

NEGOCE IMPORTANT, n'exigeant aucune connaissance spéciale. Affaire agréable, permettant belles relations. Fondée et exploitée par la même famille depuis plus d'un siècle. Fournisseur des grandes Compagnies et Sociétés importantes. *Bénéfices nets moyens* : 60.000 *francs*. Comptabilité à l'appui. Cédant se retire après grande fortune, et accepterait de rester quelques années avec son successeur.

Réponse au bureau du journal aux initiales N. D., n° 18.

Pj 43013

A CÉDER

Après fortune

LIBRAIRIE - PAPETERIE Articles classiques et fournitures de bureau. *Bénéfices nets* : 25.000 *francs*. 20 ans d'exploitation. Maison de premier ordre. Conditions à s'entendre.

Réponse au bureau du journal aux initiales N. O. V.

Pj. 43015

A CÉDER

Pour cause de santé

COMMERCE DE CHARBON, demi-gros et détail, en pleine activité. Chiffre d'affaires 100.000 francs par an. Prix à débattre. S'adresser au journal. no.42758

A CHETEURS, CONSULTEZ LE RÉPERTOIRE DE L'AGENCE NOTARIALE DE LA RÉGION DU NORD, A LILLE, RUE MICHE-MARS-GÉLIS, 51, VOUS N'AVEZ AUCUN FRAIS A PAYER ET VOUS ÊTES ASSURÉS D'UN CHOIX CONSIDÉRABLE. 43021

A céder

Après 25 ans d'exploitation

FORTE EPICERIE DE DÉTAIL, VINS ET LIQUEURS, située dans ville très commerçante. Clientèle riche. *Bénéfices nets* : 25.000 *à* 30.000 *francs*. Conditions à s'entendre. Fortune certaine pour ménage travailleur.

Réponse au bureau du journal aux initiales S. E. C.

Pj. 43014

PILULES PERIODIQUES

LA BOITE 5 fr.

toutes pharmacies

L'AROPH

DE PARACELSE

INFAILLIBLES pour faire revenir les règles même après plusieurs mois

S'ADRESSER au DÉPOT BERGERIOUX Rue de Paris, 84, LILLE

et vous trouverez de l'Aroph Paracelse, contre remboursement de 5 fr. 15.

DERNIÈRES SÉRIES

POCHETTE SURPRISE

3 Fr.

Contenant 3 billets de loterie à UN FRANC, autorisés par arrêtés Ministériels.

Le simple prodigieux de la **POCHETTE SURPRISE** est absolument sans précédent dans l'histoire des loteries. Le succès ininterrompu et toujours progressif s'explique aisément, car **aucune autre chance n'égale jusqu'à présent celles des prodigieux lots de la POCHETTE SURPRISE** ! Les avantages considérables des 3 billets de loterie de 1 franc, contenus dans la Pochette et dans la surprise immédiate offerte **gratuitement** à tout acheteur, ne surpassent-ils pas, en nombre et en valeur, toutes les offres actuelles ? Objets d'art, Meubles, Obligations, Bons de Voyages, Bons-Chèques, Articles de Fantaisie et d'utilité, etc., dont la valeur peut certainement atteindre jusqu'à mille francs !...

Les divisions intérieures ininterrompues dans la **POCHETTE SURPRISE** sont telles qu'on trouvera les lots les plus importants **15 Mars prochain.**

L'ensemble des gros lots attribué à chaque pochette est supérieur à

UN MILLION

PAYABLE EN ESPÈCES

Les lots avantageux sont trop rares, trop exceptionnels, pour ne pas en profiter. Ils ne se renouvellent pas !... Saisissez donc l'occasion qui vous est offerte et n'attendez pas le dernier moment pour vous en procurer, car il vous voudra être certain d'être servis.

La **POCHETTE SURPRISE** est vendue 3 fr. dans toute la France, chez les banquiers, changeurs, buralistes, libraires, etc. Pour recevoir directement envoyer mandat-poste de 3 fr. 25 à M. l'Administrateur de la **POCHETTE SURPRISE**, 18, rue de Turbigo, *Paris*. Lettre recommandée 0 fr. 50. Etranger 0 fr. 75.

SERVICE DES PRIMES 18, rue de Turbigo

BULLETIN DE COMMANDE

à envoyer à M. l'Administrateur de la POCHETTE SURPRISE

PARIS — 18, rue de Turbigo, 18 — PARIS

Je soussigné (1) _____

Demeurant à _____

vous prie de lui adresser _____ *Pochette-Surprise dont je joins le montant, soit* _____ *en* _____ *(2) payé*

Signature

(1) Nom et adresse très lisibles.

(2) Mandat-poste, billets-poste ou timbres-poste au tarif en vigueur.

OFFRES ET DEMANDES d'Emplois

S'adresser aux bureaux du *Progrès du Nord*, 27, rue de Bonne, LILLE, aux bureaux de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing*, 7, rue de la Concorde, à ROUBAIX ; rue Verte, 53, à TOURCOING ; chez notre correspondant de VALENCIENNES, 9, passage Broca. — Et à tous les Correspondants et Dépositaires du Journal.

Compositeurs

On demande de bons ouvriers compositeurs, connaissant les travaux de ville et des demi-ouvriers, 204, rue Solférino. 42060

Copies d'adresses à bandes à 0 dames et m 35., ayant le plus travail facile bien soigné. *Exp Bor Office*, 5, r. des Italiens, *Paris* 338

CHAPELLERIE

Rene Petit, 115, rue des Trois-Cailloux, Amiens, demande un COMMIS sérieux, bonnes références exigées. 42061

COUTURIÈRE

sachant bien repriser et faire le neuf (Robes d'enfants, Lingerie) demande JOURNÉES. S'adresser 34, rue de Fives, à Le Maréchal. 42056

AVIS DIVERS

Hôtel des Grands Boulevards

Anciennes Maisons Roger et Dumont

Robert OLIVIER

48, rue Vivienne, Paris

Chambres très confortables depuis 6 francs par jour (service et lumière compris).

Eclairage électrique. Téléphone à tous les étages, salles de bains.

Salon de lecture et de correspondance, boîte aux lettres.

Téléphone 278.93. Adresse télégraphique : Boulvarard-Paris. n.0.43005

HERNIEUX, VARIQUEUX

Amputés, Opérés et Malades demandez le Catalogue, 860 gravures, franco discrétement. — C.-J. VIVIEZ, rue Esquermoise, 60, Lille. 42063

COMPAGNIE DU GAZ de Roubaix

16, Rue du Curé, ROUBAIX

Eclairage et Chauffage

Appareils de tous styles et de tous prix pour l'éclairage au Gaz et à l'Electricité : lustres, suspensions, girandoles, applques, etc.

Appareils divers pour l'Incandescence par le gaz.

Radiateurs à Gaz et le Chauffage des appartements, vestiaires, cuisines en tonte en émaillite, loyers en tous genres, au gaz et au coke, pour salons et salles à manger.

Réchauds à gaz pour cabinets de toilette et pour repasseuses, passoires, chapeliers, tailleurs, coiffeurs.

Chauffe-bains à gaz perfectionnés.

Voir Exposition, 16, rue du Curé, Roubaix.

MACHINES A COUDRE

Réelles occasions, point de navette à vendre. 29 Singer, sans bobinettes ; 5 centrales (Singer) neuf ; une Excelsior ; un Pfaff, et plusieurs occasions à très bas prix. Seul dépositaire de la véritable Rostrang. Machine neuve au pied à 30 francs. Réparations toutes machines quelques. THOREL, mécanicien, rue des Bouchers, 30, Lille. 42059

Moteur Masure

EXPOSITION INTERNATIONALE TOURCOING 1906

La plus haute récompense

Usine : 15, rue du Moulin

TOURCOING

42043

MAL DE TÊTE

MAL de DENTS — Névralgies Migraines etc.

Soulagement immédiat et guérison rapide par le CÉPHALI QUEM-MICHEL

Le Flacon 3 fr. 50

Rien à avaler. Ce remède est absolument unique. Relaxant énergiquement la substitution. Pd. Ph. Coutenr, G. Magron, P. R. rue Neuve ou en dépôt. Pd. L. Lefebvre, Grande-Rue, Roubaix ; Ph. Brunetz, Tourcoing ; Ph. Verdier, Dujardin, Lannoy ; Ph. Mercier à Wattrelos ; Ph. Fouder à Mouscron ; Ph. Drame à Tourcoing ; Ph. Lequien à St-Pol. 36.

LA VUE POUR TOUS

MAISON DE CONFIANCE

MAILLARD

Opticien, 4, rue de la Clef, Lille, marcelliennes par l'emploi de verres gradués [illegible] Lorgnons et Pince-nez à tous les personnes sujettes à un travail rapproché, [illegible] Jumelles, Longues vues, Baromètres, Thermomètres. Ils soulagent les yeux sans nuisance pour le travail ou la maladie. Le prix est très modéré : 1 fr. 50 pour presbytes et lunettes de myopes ou de presbytes.

Envoi franco contre 1 fr. 50 en mandat-poste. — Indiquer l'âge suffit.

24, RUE PAUL-DUEZ, LILLE

CHAISES & MEUBLES

en bois courbé d'Autriche

P. PIÉDANNA

LILLE

LOCATION DE CHAISES

Vient de Paraître

ANNUAIRES RAVET-ANCEAU

1.	Pas-de-Calais	1 fr. 50
2.	Nord (Arrondissement de Lille)	1 fr. 50
3.	Nord (Arrondissement de Dunkerque)	1 fr. 50
4.	— (Arrondissement de Cambrai)	1 fr. 50
5.	— (Arrondissement de Douai)	1 fr. 50
6.	— (Arrondissement de Valenciennes)	1 fr. 50
7.	— (Arrondissement de Avesnes)	1 fr. 50
8.	— (Arrondissement de Hazebrouck)	1 fr. 50
9.	— (Arrondissement de Lille)	1 fr. 50
10.	Pas-de-Calais (Arrondissement de Boulogne)	1 fr. 50
11.	Pas-de-Calais (Arrondissement de Calais)	1 fr. 50
12.	Pas-de-Calais (Arrondissement de Saint-Omer)	1 fr. 50
13.	Pas-de-Calais (Arrondissement de Arras)	1 fr. 50
14.	Pas-de-Calais (Arrondissement de Béthune)	1 fr. 50
15.	Pas-de-Calais (Arrondissement de Montreuil)	1 fr. 50

Envoi franco contre mandat-poste

adressé à

RAVET-ANCEAU

53, rue Esquermoise, LILLE

MAGASINS A

LISEZ ! LISEZ !

Pour **159** gros sous de l'année **1855**

je donne un magnifique Régulateur pour Horloge ou Dame, Argent, Métal, cuvette argent. Mouvement à Cylindre, 10 Rubis, garantis 5 ANS.

Emile VÉRIN 126, Rue Léon-Gambetta

à LILLE (Jardin R. V.)

Ouvert DIMANCHES et FÊTES toute la journée

REMONTOIRS mécaniques 1.200 MODÈLES

vendre beaucoup Meilleur MARCHÉ

Pour l'HIVER Faites vos TENTURES *vous-mêmes et achetez* TISSUS ET FOURNITURES

Ex BERTIN & CORNU

CHAUFFAGE A VAPEUR

à Basse Pression

CALORIFÈRES DE CAVE

4 sur chaudière 2 sur chaudière

NOMBREUSES RÉFÉRENCES

Paul DECLERCK

Boulevard de la Liberté

LILLE